

« Pour une juste compréhension et mise en œuvre de l'article 19 CDPH »

Conférence – débat Auditorium de l'AViQ, 21 rue de la Rivelaine à 6000 Charleroi de 10h à 14h

Programme du 12 décembre 2016

9h45 : Accueil

10h : Introduction par Madame Corinne Lassoie – Ensemble pour une Vie Autonome EVA ASBL

10h15: Historique de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées en Belgique et rôle d'UNIA en tant que Mécanisme Indépendant pour le suivi de sa mise en œuvre – Madame Véronique Ghesquière, UNIA

10h30: Quelques projets mis en place à l'instigation de l'AViQ dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 19 -Monsieur Jean-Marie Gerckens, Inspecteur général en charge de l'Aide en Milieu de Vie au sein de l'AViQ

10h45: Bonnes définitions et interprétations de la Vie Autonome et d'une offre de services tels que définis dans l'article 19 – Madame Nadia Hadad, Réseau Européen Independent Living ENIL

11h : Indicateurs des Droits de l'Homme pour une Vie Autonome – Monsieur Henri Nickels de l'Agence Européenne des Droits Fondamentaux FRA

11h20 : Possibilités d'utilisation des Fonds Européens et exemples de mises en œuvre dans d'autres pays – D-G de L'Emploi, des Affaires Sociales et de l'Inclusion, Commission Européenne

11h35: Projet IMPact « évaluation des Politiques de services à la personne et suivi de leurs effets sur l'emploi et le budget » — Madame Aurélie Decker, Fédération européenne des Services à la personne EFSI

12h - 12h30 : Pause

12h30 - 14h : Débat

14h15 : Clôture

